



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E23022

VALABLE JUSQU'AU 11/06/2026

ÉDITÉ LE

11/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/01/1996

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 24/09/2020
10 000

Raison sociale : SAS THIERRY APERT

29 RUE DE SAINT FIACRE
18380 LA CHAPELLE D'ANGILLON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 1996B00039

Siret : 403 605 975 00016

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0009544

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 377886A1247000 / 001 292958/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 377886A1247000 / 001 292958/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 02 48 73 40 44

Fax :

Portable : 06 84 90 47 43

Site Internet : <http://www.apertcouverture.fr>

E-mail : thierry.apert@orange.fr

Responsabilité légale :

THEBAULT ERIC PRÉSIDENT / PHILIPPE DAVID DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/04/2026
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	28/04/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	28/04/2026
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	28/04/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	28/04/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	28/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/01/2021
o Fenêtres de toit	29/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.